



MINISTÈRE DES OUTRE-MER

MINISTÈRE DE LA CULTURE

## Communiqué de presse

### **Annick Girardin, Franck Riester et Delphine Ernotte ont signé le pacte de visibilité des outre-mer**

**Paris, le 11 juillet 2019** – Annick Girardin, ministre des outre-mer, et Franck Riester, ministre de la Culture, ont signé le pacte de visibilité des outre-mer avec Delphine Ernotte Cunci, présidente-directrice générale de France Télévisions.

Ce pacte vient concrétiser la demande exprimée par le président de la République en juin 2018, lors de la remise du Livre bleu outre-mer, de replacer l'outre-mer au cœur de l'audiovisuel public. En juillet de la même année, le Premier ministre a posé les grands axes de cette transformation. La construction des indicateurs de suivi de ce pacte a d'ailleurs donné lieu à un groupe de travail associant les parlementaires, présents à l'occasion de la signature.

Le pacte énumère les actions concrètes que France Télévisions s'engage à réaliser pour placer l'outre-mer au cœur de l'audiovisuel public français. Il précise également les évaluations trimestrielles que la société nationale devra réaliser.

Constitué de 25 engagements et de 11 indicateurs chiffrés, ce pacte reprend l'ensemble des recommandations de la mission interparlementaire initiée par le Gouvernement en octobre 2018, laquelle a rendu son rapport en mars 2019.

En présence du président du CSA, de nombreux journalistes et parlementaires, les deux ministres ont tenu à remercier l'ensemble des acteurs ayant participé à la rédaction de ce pacte de visibilité. Ils ont également signalé qu'ils se montreront particulièrement vigilants au bon respect des engagements. L'inclusion d'indicateurs et d'engagements issus de ce pacte dans le cahier des charges de l'entreprise permettra notamment leur contrôle par le CSA.

Un comité de suivi sera prochainement institué et analysera trimestriellement la réalisation des engagements.

---

#### **Contacts presse**

Ministère des outre-mer

01 53 69 26 74 / [mompresse@outre-mer.gouv.fr](mailto:mompresse@outre-mer.gouv.fr)

Ministère de la culture

01 40 15 74 24 / [secretariat.guillot@culture.gouv.fr](mailto:secretariat.guillot@culture.gouv.fr)